

et quoiqu'on sonne alors trois cloches à la volée avec le coup d'honneur sur la seconde, on ne rétribue le sonneur que de la somme de neuf francs en considération de ce que la confrérie a fait don d'une cloche à l'église de Saint-Just.

Cette cloche date aussi de loin, mais nous ne pouvons lui assigner d'époque fixe, parce qu'elle a été brisée pendant la Révolution, ainsi que tant d'autres, pour la frappe de ces gros sols blanchâtres que nous avons eus si longtemps entre les mains et qui n'ont été retirés de la circulation que depuis une dizaine d'années environ.

L'inscription qu'elle portait sans doute nous aurait suffisamment éclairés sur son origine, tandis que nous pouvons seulement constater l'existence de celle qui l'a remplacée au commencement de ce siècle et qui fut elle-même refondue, comme l'indique du reste sa légende, que nous transcrivons telle qu'elle nous a été remise.

Cette cloche fournie, en 1806, par MM. Caille et Garcin, — MM. Dugas, Vauron, Nachury, Pellieux, Branche, Bouteille, Berger, Perronet, Poisat, Davin, Benoit, Lager, Parelle, Pagnon, Grignon, Lièvre, Plantier, Ritton, Guinet, Darnand, Campand, Sablier, Puanier, Vernicofe, Barbier, Frèrejean, membres de la confrérie des Trente-trois, — a été refondue, en 1824, aux frais de M. Boué, curé de Bussy, — Caille, Garcin, Nachury, Pellieux, Bouteille, Benoit, Lager, Pagnon, Plantier, Guinet, Sablier, Barbier, Frèrejean, Perducot, Fond, Legros, Mièvre, Renard, Demainssieux, Binet, Avril, Dumont, Rougnard, Aynès, Rambeau, Fédic, Cotté, Billet, Courtois, membres actuels de la confrérie. — Le parrain a été Louis Frère-Jean, la marraine Jeanne-Marthe de Niège, née du Fouissou. — Bénite par Monseigneur Jean-